



Réponse du NPD

Union des consommateurs

Fiscalité et lutte contre les inégalités/ fiscalité plus équitable

Afin de pouvoir investir dans les programmes sociaux comme la santé et les garderies, le NPD rehaussera la charge fiscale des entreprises en augmentant leur taux d'imposition de 15% à 17%. De plus, le NPD abolira les échappatoires qui permettent aux dirigeants d'entreprises de payer moins d'impôt sur leurs options d'achat d'actions; plus de 90 % d'entre eux gagnent au-delà de 250 000 \$ par année. Le NPD réaffectera les 500 millions de dollars d'économies provenant de l'élimination de cet avantage fiscal injuste dans des mesures de lutte contre la pauvreté et de soutien pour les pauvres qui travaillent.

En plus des mesures mentionnées ci-haut, nous allons déposer un projet de loi visant à éliminer la pauvreté au Canada. De concert avec les gouvernements provinciaux, territoriaux, municipaux et autochtones, et des organismes non gouvernementaux, nous appliquerons cette loi pour fixer des objectifs et prévoir des rapports périodiques au Parlement et à tous les Canadiens sur les progrès que fera le pays pour atteindre cet objectif important. Nous allons créer un Conseil national pour l'élimination de la pauvreté. Ce conseil fera appel à l'expertise et à l'expérience de Canadiens pour trouver des solutions efficaces et viables dans le but d'aider le Canada à éliminer la pauvreté. Ce conseil consultatif indépendant suivra le modèle du Conseil national du bien-être social.

Notre plan de lutte à la pauvreté comprend aussi des investissements dans le logement social et abordable ainsi que des investissements majeurs en vue de mettre sur pied un système pancanadien de garderies abordables. Avec ce plan, le Québec recevra près d'un milliard de dollars, ce qui lui permettra d'investir dans son système en vue de bonifier son offre et de maintenir son accessibilité. Nous allons aussi lutter contre la pauvreté des aînés en bonifiant le Supplément de revenu garanti. Le NPD croit fermement que les investissements dans des services publics de qualité et accessibles constituent une des meilleures façons pour lutter contre la pauvreté. C'est dans cette optique également que nous sommes le seul parti qui prévoit des investissements en santé afin de compenser les compressions à venir annoncées par les conservateurs.

Endettement des ménages et Services financiers et bancaires

Afin de contrer l'endettement des ménages, le NPD entend créer des emplois de qualité. Le NPD s'est engagé à devenir le champion du secteur manufacturier, un secteur

délaissé par les conservateurs. Cet abandon du secteur par le gouvernement a valu au Québec et au Canada la perte de près de 400 000 emplois dans ce secteur.

Le NPD travaille depuis longtemps en vue d'obtenir plus d'équité pour les consommateurs. Nous allons introduire une nouvelle Loi sur la protection des consommateurs qui comprendra de nouvelles protections :

- limiter les frais d'utilisation des guichets automatiques à 50 cents par retrait;
- veiller à ce que tous les Canadiens aient accès à une carte de crédit de base assortie d'un taux d'intérêt raisonnable ne dépassant pas le taux d'escompte majoré de 5 %;
- abolir les frais de transaction exorbitants que les sociétés de cartes de crédit facturent aux détaillants et aux propriétaires de petites entreprises et que ces derniers refilent aux consommateurs;
- veiller à ce qu'aucune banque ou société sous réglementation fédérale ne puisse jamais vous faire payer pour recevoir vos factures papier;
- intervenir conjointement avec les gouvernements provinciaux pour contrer les prêteurs sur gage aux pratiques abusives;
- réduire les frais que les travailleurs au Canada doivent payer pour envoyer de l'argent à leur famille à l'étranger;
- ordonner au Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) d'abolir les frais d'itinérance excessifs;
- créer le poste d'ombudsman de l'essence, qui enquêtera sur les plaintes au sujet des pratiques sur le marché de l'essence ainsi que renforcer les pouvoirs du Bureau de la concurrence pour qu'il puisse faire enquête de façon proactive sur les allégations de concurrence déloyale sur le marché de l'essence.

Lutte contre l'évasion fiscale

Le NPD luttera contre l'évitement fiscal, l'évasion fiscale et les paradis fiscaux étrangers. Nous allons doter le gouvernement d'un groupe de travail formé du ministère de la Justice et l'Agence du revenu du Canada pour serrer la vis aux fraudeurs du fisc. Nous prendrons des mesures concrètes pour limiter l'évitement de l'impôt et l'évasion fiscale en adoptant des mesures législatives pour forcer les entreprises à démontrer qu'une opération donnée sert une fin économique et non seulement à réduire le montant d'impôt payable. Nous renforcerons aussi les règles sur les prix de transfert.

Avenir de la télévision publique

Le NPD croit fermement en l'importance de soutenir notre diffuseur public affaibli par des années de compressions libérales et conservatrices. Le NPD s'est engagé à :

- rétablir les fonds que le gouvernement Harper a amputés au budget de CBC/Radio-Canada et garantir un financement pluriannuel stable et prévisible du diffuseur public;
- établir un processus indépendant de nomination au conseil d'administration de CBC/Radio-Canada pour assurer son imputabilité envers les Canadiens et respecter son mandat à titre d'institution culturelle fondamentale qui reflète l'identité et la réalité linguistique propres au Canada;

Télécommunications

Comme mentionné ci-haut, le NPD est seul parti qui mandatera le CRTC en vue de limiter les frais d'itinérance. Notre plateforme prévoit aussi des investissements de 30 millions annuellement en vue de combler le fossé numérique.

Régime d'assurance médicaments entièrement public

Le NPD est le seul parti qui fait de l'assurance médicaments une priorité dans le cadre de cette campagne. Le NPD de Thomas Mulcair travaillera en consultation avec les provinces avec l'objectif d'instaurer une couverture universelle et publique d'assurance médicaments pour tous les Canadiens, peu importe leur lieu de résidence ou leur employeur. Notre but est de faire en sorte que les Canadiens aient accès aux médicaments sur ordonnance dont ils ont besoin, gratuitement ou à faible coût.

Nous travaillerons à l'atteinte de cet objectif en injectant 2,6 milliards \$ de nouveaux fonds fédéraux au cours des quatre prochaines années, et atteindra 1,5 milliard \$ par année en 2019-2020. Cet investissement a le potentiel de générer des économies de 3 milliards \$ pour les provinces.

Nous allons *collaborer* avec les provinces afin d'instaurer une couverture publique et universelle d'assurance médicaments axée sur les principes fondamentaux suivants :

- Viser à ce que chaque Canadien, peu importe son âge ou son état de santé, y ait droit.
- Réduire les prix des médicaments sur ordonnance grâce à des politiques éprouvées et fondées sur des données probantes.
- Améliorer la couverture publique d'assurance médicaments dans chaque province.

Cet engagement n'exige pas de fonds complémentaires de la part des provinces.

Nous allons *collaborer* avec les provinces, mettre nos ressources en commun et tirer parti de cette synergie afin d'accomplir ce qui suit :

- Négocier des prix de médicaments plus bas qui correspondent à ceux qu'on retrouve dans l'ensemble des pays développés.
- Acheter des médicaments sur ordonnance en grandes quantités et à meilleur prix.
- Rationaliser le processus d'évaluation et de listage des médicaments, afin de réduire les doublons et les frais fixes pour les provinces et le fédéral.

En collaborant avec les provinces pour implanter ces mesures et en nous appuyant sur les initiatives provinciales qui ont fait leurs preuves, comme l'Alliance pancanadienne pharmaceutique, nous pourrions réduire d'environ 30 % le coût des médicaments sur ordonnance, et le public en aura plus pour son argent¹. En suivant cette feuille de route, il sera possible de générer des économies de 3 milliards \$ par année pour les provinces, qui pourront ensuite être réinvesties dans l'amélioration de la couverture publique d'assurance médicaments.

Afin d'appuyer ce partenariat, nous investirons 80 millions \$ sur quatre ans dans les capacités du fédéral et des provinces à évaluer et lister les médicaments, à négocier les prix de façon conjointe et à protéger la santé des Canadiens en réduisant les prescriptions inadéquates.

En ce qui concerne le Québec, le NPD est conscient que la province s'est déjà dotée d'un système et nous respectons la prérogative du Québec de faire ses propres choix en matière de soins de santé. Nous pensons que ce que nous proposons permettrait aux Québécois de réduire le coût de leurs médicaments si le Québec était partie prenante de cette initiative.

Financement des groupes de consommateurs

Le NPD croit fermement en l'importance de ces groupes qui jouent un rôle de premier plan dans la sensibilisation du public et dans la défense des droits des Canadiens en tant que consommateurs. Le NPD reconnaît l'expertise et compte travailler à mieux la faire valoir dans l'élaboration des politiques. Un gouvernement néo-démocrate maintiendra le Programme de contributions pour les organisations sans but lucratif de consommateurs et de bénévoles du Bureau de la consommation d'Industrie Canada. Nous sommes également ouverts à revoir l'enveloppe advenant une amélioration de la marge de manœuvre fiscale du gouvernement fédéral.

¹ Morgan et al, *Estimated cost of universal public coverage of prescription drugs in Canada*, Canadian Medical Association Journal, 2015 (<http://www.cmaj.ca>) [en anglais]